

JUILLET 2026



DANS CE NUMÉRO



VOTRE COMMUNE

Mairie, musée, écoles,
médiathèque...
p. 4-11



FOCUS SUR...

Projet de la salle polyvalente :
point d'étape sur l'avancée
p. 12



AGENDA

Le guide des animations de l'été
p. 19-20



LE MOT DU MAIRE

Chères Guernerines, chers Guernerins,

Ce bulletin municipal a pour vocation de vous informer sur la vie de notre commune et sur l'avancement des principaux axes de notre politique municipale. Vous y trouverez notamment le bilan économique 2025 ainsi que les prévisions d'investissements pour 2026. Ces éléments traduisent la gestion rigoureuse que nous avons menée au cours des deux dernières années et nous permettent de poursuivre notre engagement dans un esprit constructif, au service de l'intérêt général et de l'ensemble des habitants.

Parmi les sujets majeurs qui mobilisent aujourd'hui la commune, la sécurité de notre littoral occupe une place essentielle. Certaines décisions doivent parfois être prises avec responsabilité, c'est dans cet esprit que nous avons décidé, conjointement avec la Communauté de communes, d'engager les travaux des perrés du Fier et des Homardiens au printemps et durant une partie de l'été. Nous savons que cette période peut susciter des interrogations, voire des désagréments. Il est donc important d'en expliquer les raisons.

Ce type de chantier nécessite de nombreuses autorisations et s'appuie sur des études environnementales exigeantes. Ces démarches indispensables n'ont pas permis de démarrer les travaux plus tôt. Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour intervenir. Les ouvrages, fragilisés par les années et les assauts répétés de la mer, doivent être mis à nu puis reconstruits intégralement. La période actuelle offre les conditions météorologiques les plus favorables pour mener ce chantier dans les meilleures conditions possibles. Nous assumons donc pleinement cette décision, car elle répond avant tout à un impératif de sécurité.

Afin de limiter les contraintes pour les riverains, les usagers et les visiteurs, un plan de circulation adapté a été mis en place aux abords des zones de travaux. Les interventions se dérouleront du lundi au vendredi, avec des horaires soigneusement étudiés en fonction des marées et de façon à réduire au maximum les nuisances occasionnées. Un affichage explicatif est présent sur la cale des Homardiens. La plage de la Cantine restera accessible et la baignade autorisée comme à l'habitude.

Notre priorité est claire : permettre à la commune et à ses habitants d'aborder sereinement les grandes marées de septembre, qui peuvent, chacun le sait, se révéler particulièrement violentes sur notre littoral.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous restons naturellement à votre écoute et vous souhaitons un très bel été à La Guérinière.

Patrice Aubernon

Le Guernerin
Bulletin communal juillet 2026

Directeur de publication :
Patrice AUBERNON

Équipe de rédaction : équipe
municipale (élus et agents)

Photos
et illustrations : Adobe Stock

Conception : mairie de la
Guérinière

Imprimé en Vendée

Diffusion : La Poste

Journal disponible en version
numérique sur le site
www.la-gueriniere.fr

LA SAISON ESTIVALE EST LANCÉE À LA GUÉRINIÈRE

Comme chaque année, la saison estivale démarre à La Guérinière, l'ensemble des services municipaux est pleinement mobilisé afin d'accueillir habitants et estivants dans les meilleures conditions.

La médiathèque vous accueille tout l'été

La Médiathèque-Ludothèque *Au Vent des Mots* reste ouverte durant la période estivale pour permettre à chacun de profiter d'un moment de lecture, de découverte ou de détente.

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 ^h 00 - 17 ^h 00
Mardi	9 ^h 30 - 12 ^h 30	14 ^h 00 - 17 ^h 00
Mercredi	9 ^h 30 - 12 ^h 30	14 ^h 00 - 17 ^h 00
Jeudi	9 ^h 30 - 12 ^h 30	13 ^h 30 - 17 ^h 00
Vendredi	Fermé	14 ^h 00 - 17 ^h 00

Horaires de la BIBLI'PLAGE

L'été marque également le retour de la BIBLI'PLAGE, un espace convivial installé rue de la Rampe, où petits et grands pourront consulter librement romans, albums jeunesse, bandes dessinées et documentaires face à la mer, les pieds dans le sable !

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	16 ^h 00 - 18 ^h 00
Mardi	10 ^h 30 - 12 ^h 30	Fermé
Mercredi	10 ^h 30 - 12 ^h 30	16 ^h 00 - 18 ^h 00
Jeudi	Fermé	16 ^h 00 - 18 ^h 00
Vendredi	10 ^h 30 - 12 ^h 30	Fermé

Des jeux en bois pour toute la famille

Tout au long de l'été, la commune propose également des animations autour des jeux en bois, place René Ganachaud, à côté de la médiathèque-ludothèque.

Ces rendez-vous conviviaux auront lieu tous les mardis et jeudis du 7 juillet au 28 août :

- les mardis de 15^h30 à 18^h30 (sauf le 14 juillet),
- les jeudis de 10^h30 à 13^h00.

Une animation gratuite ouverte à tous pour partager un moment ludique en famille ou entre amis.

Le musée ouvre ses portes sur l'histoire locale

Le musée des traditions de l'île vous accueille en juillet et août, **du lundi au vendredi, de 10^h à 12^h30 et de 14^h à 17^h30.**

Cette année, découvrez l'exposition « *Camai, quichenote é cotllun barai* », consacrée aux costumes traditionnels de l'île de Noirmoutier. Cette exposition immersive met à l'honneur les tenues emblématiques d'autrefois et permet même aux visiteurs d'essayer certains costumes, pour se glisser le temps d'un instant dans la peau d'une saunière de l'époque.

La mairie reste ouverte aux horaires habituels

Enfouissement des réseaux : un projet pour améliorer durablement le cadre de vie

La municipalité poursuit ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la modernisation des espaces publics avec un programme d'enfouissement des réseaux dans la rue du Calvaire et boulevard de l'Océan.

Des réseaux désormais installés en souterrain

Ces travaux consistent à supprimer les réseaux aériens électriques, téléphoniques et d'éclairage public afin de les installer en souterrain. Au-delà de l'aspect esthétique, cette opération répond à plusieurs objectifs essentiels pour la commune et ses habitants.

Une meilleure sécurité et une plus grande fiabilité

L'enfouissement des réseaux permet tout d'abord de renforcer la sécurité et la fiabilité des installations. Les équipements souterrains sont en effet beaucoup moins exposés aux intempéries et aux tempêtes, réduisant ainsi les risques de coupures électriques ou téléphoniques.

Des aménagements pour les piétons

Ce projet vise également à améliorer le confort et la sécurité des déplacements piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite, grâce à une

meilleure organisation de l'espace public et à la future réfection des trottoirs.

Un cadre de vie embelli durablement

Enfin, ces travaux contribueront à embellir durablement ces secteurs de la commune en supprimant les poteaux et câbles aériens aujourd'hui très visibles.

Un projet soutenu financièrement par le SYDEV

Le montant total de l'opération s'élève à 328 268 €HT, répartis entre l'enfouissement des réseaux de télécommunication et électriques ainsi que la modernisation de l'éclairage public. Grâce au soutien financier du SYDEV, le reste à charge pour la commune est ramené à 171 711 €HT.

Une réfection des trottoirs prévue à l'issue du chantier

À l'issue des travaux de génie civil, une réfection des trottoirs est également prévue dans les deux rues concernées pour un montant de 48 185 €HT.

Modernisation du réseau d'eau potable : des travaux nécessaires au cœur du bourg

Afin de garantir une distribution d'eau potable fiable et de qualité, Vendée Eau poursuit chaque année un important programme de modernisation et de renouvellement des réseaux sur l'ensemble du territoire vendéen.

Des travaux prévus dans le centre-bourg

Dans ce contexte, des travaux sont prévus à La Guérinière sur une partie de la rue Centrale et de la rue Nationale, jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Anglée. Ces interventions ont pour objectif de remplacer des canalisations vieillissantes afin de sécuriser durablement l'alimentation en eau potable et de limiter les risques de fuites ou de coupures.

Un chantier prévu à l'automne 2026

Les travaux devraient débuter à l'automne 2026 pour une durée estimée à quatre mois. Les modalités de circulation et d'accès aux commerces, aux habitations et aux services municipaux sont actuellement à l'étude. Vendée Eau et les différents partenaires

mobilisés veilleront à réduire autant que possible les perturbations pour les riverains, les commerçants et les usagers du centre-bourg.



Une information régulière des habitants

Des informations complémentaires seront communiquées aux habitants avant le démarrage du chantier afin de préciser l'organisation des travaux et les éventuelles adaptations de circulation.

Modernisation de l'éclairage public : de nouveaux travaux engagés

La commune poursuit ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de la modernisation des équipements publics, en partenariat avec le SYDEV.

Des interventions rue de la Cantine et au parking des camping-cars

Rue de la Cantine, trois points lumineux vétustes seront remplacés afin d'améliorer la qualité de l'éclairage et le confort des usagers. Le montant de cette opération s'élève à 6 799 € HT, dont 3 400 € à la charge de la commune.

Sur le parking des camping-cars, deux mâts solaires vieillissants seront remplacés. Les nouveaux équipements, dotés de deux points lumineux chacun, offriront un éclairage plus performant et mieux adapté aux besoins du site. Le coût total des travaux est estimé à 10 520 € HT, avec une participation communale de 5 260 €.

Le choix de l'éclairage solaire

Par ailleurs, deux nouveaux points lumineux solaires seront installés boulevard de l'Océan, dans le secteur des blockhaus. Comme sur l'aire de camping-cars, la

commune a fait le choix d'un éclairage fonctionnant à l'énergie solaire.

Cette solution présente de nombreux avantages : elle utilise une énergie renouvelable et gratuite, limite les coûts liés aux raccordements électriques et s'adapte facilement aux zones isolées. Respectueux de l'environnement, l'éclairage solaire ne génère ni pollution ni émissions de gaz à effet de serre.

Un éclairage plus durable et sécurisé

Autonome, l'éclairage solaire continue de fonctionner même en cas de coupure de courant et nécessite peu d'entretien grâce à la durabilité de ses composants.

Ces investissements témoignent de la volonté municipale de proposer un éclairage public plus fiable, plus sécurisé et plus respectueux de l'environnement, tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement à long terme.

Accéder à la propriété à La Guérinière grâce au Bail Réel Solidaire

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement des Vignes Froides, la commune de La Guérinière proposera prochainement quatre maisons neuves en Bail Réel Solidaire (BRS).

Le BRS permet d'accéder à la propriété à un prix inférieur à celui du marché : l'acquéreur devient propriétaire de la maison, tandis que le terrain reste propriété d'un organisme foncier, moyennant une redevance mensuelle modérée.

Des logements adaptés aux familles

Les logements proposés seront des maisons T4 de 80 à 85 m², comprenant trois chambres, un garage et un terrain de 212 à 248 m². Le coût d'acquisition est estimé autour de 220 000 €, avec une redevance mensuelle pour le terrain comprise entre 81 € et 86 €.

Cette opération vise à favoriser l'installation de ménages sur la commune en leur offrant une solution d'accession à la propriété.

Un dispositif avantageux et sécurisé

Le Bail Réel Solidaire est soumis à des conditions d'éligibilité, mais il peut concerner un large public, notamment les ménages actifs souhaitant devenir propriétaires de leur résidence principale. Il présente de nombreux avantages : prix d'acquisition maîtrisé, éligibilité au prêt à taux zéro (PTZ), ainsi que des

garanties de rachat et de relogement en cas d'aléas de la vie.

Faites-vous connaître dès maintenant

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la mairie afin de se faire connaître et permettre à la commune de recenser les demandes. Cette démarche permettra également d'informer les futurs candidats de l'avancement du projet et des modalités de candidature.

Pour tout renseignement complémentaire, la commune reste à votre disposition. Plus d'informations sont également disponibles sur le site : www.maison-prim-access.fr



DYNAMIQUE LOCALE

Associations locales : s'engager et soutenir la vie de La Guérinière

Les associations occupent une place essentielle dans la vie locale et participent pleinement au dynamisme de la commune. Sport, culture, patrimoine, commerçants, solidarité, vie scolaire ou encore animations : elles créent des moments de rencontre, de partage et de convivialité tout au long de l'année.

Ces associations créent du lien entre les habitants, proposent des activités pour tous les âges, accompagnent des projets collectifs et participent pleinement à l'animation et à l'identité de la commune.

Des bénévoles indispensables au fonctionnement des associations

Pour fonctionner et continuer à proposer leurs actions, elles ont besoin de bénévoles. Chacun peut y trouver sa place, selon ses disponibilités et ses envies : un simple coup de main ponctuel lors d'un événement, une aide régulière, ou un engagement plus durable au sein d'une équipe. Chaque contribution, même modeste, est précieuse et permet de faire vivre ces structures.

La commune soutient activement ce tissu associatif, notamment à travers des dispositifs comme le Pass' Sport & Culture, qui facilite l'accès aux activités pour les jeunes et encourage la participation à la vie locale.



Soutenir une association, c'est faire vivre la commune

Il est également important de rappeler que les associations peuvent être soutenues par des dons. Ceux-ci ouvrent, dans de nombreux cas, le droit à une réduction d'impôt selon la réglementation en vigueur, permettant ainsi d'encourager les initiatives locales tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

S'engager, donner un peu de son temps ou soutenir financièrement une association, c'est contribuer directement à la vitalité de La Guérinière. Plus largement, c'est participer à faire vivre un esprit de solidarité et de convivialité qui fait la richesse de notre commune.

Pass'Sport et Culture à La Guérinière

Afin de favoriser l'accès des jeunes aux activités sportives et culturelles, la municipalité met en place le *Pass'Sport et Culture*.

Cette aide s'adresse à tous les enfants de la commune, de la naissance jusqu'à leur entrée en classe de 3^e incluse, souhaitant s'inscrire à une activité sportive ou culturelle sur l'Île de Noirmoutier. L'objectif est d'encourager la

pratique régulière d'activités qui contribuent à l'épanouissement, à la découverte, au bien-être et à la socialisation des jeunes.

Le dispositif prévoit une aide de 30 € par enfant pour une inscription dans une association, pouvant être portée à 60 € en cas d'inscription dans deux associations.

Par cette initiative, la commune souhaite accompagner les familles dans le financement des activités extrascolaires et soutenir le dynamisme du tissu associatif local, qui joue un rôle essentiel dans la vie de notre territoire.

Un véritable coup de pouce pour permettre au plus grand nombre de pratiquer un sport, découvrir une passion ou développer sa créativité tout au long de l'année.



Rejoignez le CCAS de La Guérinière !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Guérinière recherche deux nouveaux membres pour rejoindre son conseil d'administration. Cette instance joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des actions de solidarité et d'accompagnement des habitants de la commune.

La commune souhaite accueillir des bénévoles engagés au sein d'associations locales œuvrant dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, de la famille, des personnes âgées ou encore du handicap. Leur expérience et leur connaissance du terrain contribueront à enrichir les réflexions et les actions menées par le CCAS.

Conditions et modalités de candidature

Les candidats doivent être mandatés par une association dont le siège est situé dans le département et participer à des actions sociales sur la commune. Ils ne doivent pas être élus municipaux ni prestataires du CCAS.

Les mandats prendront effet dès la nomination des membres et se poursuivront jusqu'aux prochaines élections municipales.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature à l'adresse suivante : rh@la-gueriniere.fr.

S'engager au sein du CCAS, c'est participer activement à la solidarité locale et contribuer au bien-être de tous.

Plan communal de sauvegarde : tous mobilisés !

Depuis 2013, la commune de La Guérinière dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un outil essentiel permettant d'anticiper et de gérer les situations exceptionnelles pouvant affecter la population : tempêtes, submersions marines, accidents ou autres événements majeurs.

Mis en œuvre sous l'autorité du maire, le PCS organise l'alerte des habitants, coordonne les moyens communaux et prévoit les actions de soutien à la population en lien avec les services de secours. Il permet ainsi à la commune d'être préparée et réactive face aux risques.

La Réserve Communale de Sécurité Civile

Pour renforcer ce dispositif, la commune peut s'appuyer sur une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), composée de citoyens bénévoles engagés au service de leur territoire.

Ces volontaires peuvent être mobilisés pour informer la population, participer à la prévention des risques, soutenir

les équipes municipales ou encore accompagner les habitants lors d'événements exceptionnels. Ils agissent toujours en complément des services de secours et sous l'autorité du maire.

Devenez acteur de la solidarité locale

Dans le cadre de la mise à jour du PCS, la commune lance un appel aux guernerins souhaitant s'investir au sein de cette réserve citoyenne.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire. Motivation, disponibilité et esprit de solidarité sont les seules qualités requises. En rejoignant la Réserve Communale de Sécurité Civile, vous contribuerez concrètement à la protection et à l'accompagnement des habitants en cas de besoin.

Pour tout renseignement ou pour rejoindre l'équipe de bénévoles, contactez la mairie au 02 51 39 80 32 ou rendez-vous directement à l'accueil de la mairie. Ensemble, renforçons la sécurité et la solidarité à La Guérinière.

Rappel : Algues

Un phénomène naturel et surveillé

Certaines plages de la Guérinière peuvent connaître des échouages d'algues plus ou moins importants selon les conditions météorologiques, les marées, les vents et les courants. Ce phénomène naturel est notamment lié à la présence du plateau rocheux entre La Guérinière et L'Épine.

Des secteurs plus exposés

La plage des Homardières reste le principal secteur

concerné. Toutefois, l'évolution du littoral et le recul du sable compliquent désormais l'accès de certains secteurs aux engins de nettoyage.

Une situation surveillée

La commune assure un suivi régulier en lien avec les services de l'État. En cas d'accumulation importante, des mesures de précaution peuvent être mises en place afin de garantir la sécurité du public.

MEDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE



Troubles du neurodéveloppement : la commune s'engage pour les familles !

Le CCAS de La Guérinière a récemment voté l'attribution d'un budget destiné à la création de mallettes pédagogiques consacrées aux troubles du neurodéveloppement (TND). Ce nouveau dispositif sera mis en place au cours du dernier trimestre 2026 et disponible à la médiathèque-ludothèque.

À travers cette initiative, la commune souhaite proposer un outil concret d'information, de sensibilisation et d'accompagnement accessible aux familles, aux professionnels, mais aussi à toute personne souhaitant mieux comprendre ces troubles encore trop souvent méconnus.

Comprendre les troubles du neurodéveloppement

Les troubles du neurodéveloppement (TND) regroupent plusieurs troubles qui apparaissent dès l'enfance et qui impactent notamment les apprentissages, l'attention, la communication, le langage ou encore les interactions sociales.

Ils comprennent notamment :

- les troubles du spectre de l'autisme (TSA),
- le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH),
- les troubles « Dys » (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...).

Aujourd'hui, une personne sur six est concernée en France.

Pourquoi la commune mène cette action

Les troubles du neurodéveloppement restent encore trop méconnus et les familles concernées peuvent être confrontées à l'isolement, au manque d'informations ou à des difficultés d'accès au diagnostic et à l'accompagnement.

Face à ce constat, la commune souhaite agir à son échelle en développant des actions de sensibilisation accessibles à tous. Cette démarche traduit également la volonté de faire de la médiathèque un véritable lieu de ressources, d'écoute et d'accès au savoir pour les habitants.



Des mallettes pédagogiques concrètes et accessibles

Les futures mallettes pédagogiques proposeront différents outils adaptés aux besoins des familles, des enfants et des professionnels :

- des ouvrages destinés aux parents, grands-parents, enseignants ou accompagnants ;
- des livres adaptés aux enfants afin de les aider à mieux comprendre leurs difficultés ;
- des jeux pédagogiques conçus pour soutenir certains apprentissages ;
- des outils sensoriels et fidgets favorisant l'apaisement, la concentration ou la régulation sensorielle.

L'objectif est de permettre aux familles de découvrir des ressources concrètes, facilement accessibles et directement utilisables au quotidien.

Exemple de mallette qui sera proposée pour le TDAH :



Une initiative innovante à l'échelle locale

À travers ce projet, la commune de La Guérinière fait le choix d'une action de proximité innovante autour des troubles du neurodéveloppement.

La mise à disposition de mallettes pédagogiques via une médiathèque constitue une démarche encore peu développée dans les collectivités. Elle permet d'offrir un accès simple, gratuit et déstigmatisé à des ressources souvent difficiles à identifier pour les familles.

Ce projet s'inscrit pleinement dans une volonté d'inclusion, de sensibilisation et d'égalité d'accès à l'information pour tous les habitants.

MUSÉE

Exposition temporaire : le passé à essayer !

Le musée vous invite à découvrir sa toute nouvelle exposition temporaire : « *Camai, quichenote é cotllun barai. Costumes traditionnels de l'île de Noirmoutier* ».



Présente dans l'ensemble des salles du musée, elle propose une immersion vivante et colorée dans le patrimoine vestimentaire de l'île, à travers des tenues emblématiques riches en détails, en savoir-faire et en histoires.

Un patrimoine qui reprend vie

Point fort de cette exposition : la collaboration avec la tisserande locale Mélanie Rouxel, qui a recréé des costumes traditionnels à l'identique à l'aide d'un métier à tisser. Ces pièces uniques ne sont pas seulement à admirer : les visiteurs peuvent également les essayer et vivre une véritable expérience immersive, comme un voyage dans le temps au cœur du XIX^e siècle.

Une expérience à vivre au musée

Pour compléter la découverte, un court film dévoile les gestes et techniques du tissage traditionnel, et des ateliers d'initiation sont proposés tout au long de l'été. Une occasion unique de s'initier à un savoir-faire ancestral et de (re)découvrir l'histoire locale de manière vivante et sensorielle.

Une exposition à ne pas manquer, pour petits et grands, au cœur des traditions de Noirmoutier.

ANIMATIONS

Cet été, la commune propose une programmation culturelle originale autour du théâtre immersif et participatif.

Des spectacles immersifs où le public mène l'enquête

La saison commence dès mardi 7 juillet où les plus jeunes partiront à l'aventure avec *La Mer Rouge*, un spectacle immersif destiné aux enfants de moins de 10 ans. Aux côtés de pirates hauts en couleur, les enfants devront aider l'équipage à retrouver des objets mystérieusement volés, dont la célèbre culotte du capitaine.

Mercredi 8 juillet, les adolescents et adultes pourront participer à *L'Amer Rouge*, une véritable enquête interactive ! Dans cette histoire de pirates et de secrets, les spectateurs deviendront enquêteurs afin de résoudre un mystérieux meurtre survenu à bord d'un navire.

En raison du caractère interactif de ces spectacles, les places seront limitées et l'inscription obligatoire auprès de la mairie.

Un atelier d'improvisation pour petits et grands

Dans cette même volonté de rendre le théâtre accessible à tous, un atelier, gratuit, d'improvisation théâtrale sera proposé le vendredi 10 juillet.

Parents, grands-parents et enfants pourront découvrir

ensemble les bases du jeu théâtral, de l'imagination et de l'improvisation à travers un moment ludique et participatif.

Un été placé sous le signe du théâtre

La programmation culturelle se poursuivra tout au long de l'été avec plusieurs rendez-vous théâtraux.

Le 15 juillet, la commune accueillera *Les Bras Casseurs*, une comédie drôle et décalée mettant en scène deux malfrats aussi maladroits qu'attachants.

Le 12 août, une grande soirée de théâtre d'improvisation sera également proposée avec un spectacle entièrement participatif où le public choisira les thèmes joués en direct par les comédiens.

Redécouvrir La Guérinière autrement

Enfin, dans le cadre de la F'estivale, des visites théâtralisées déambulatoires seront organisées le dimanche 2 août.

À travers les rues, les dunes et les paysages de la commune, les visiteurs seront plongés dans l'histoire locale grâce à des personnages emblématiques qui reprendront vie le temps d'une promenade immersive et originale.

Avec cette programmation estivale, la commune souhaite proposer une approche culturelle différente, tournée vers la participation du public, la convivialité et le partage.



L'ÉCOLE PUBLIQUE

PIERRE LOTI

Les temps forts de 2025/2026 à l'école :

Les 3 classes de l'école ont mené des ateliers « Education au Développement durable ». Les élèves ont travaillé sur les thèmes suivants : l'eau dans le paysage, le réchauffement climatique, l'isolation et les mobilités douces. Les séances sont basées sur des expériences en classe et des sorties d'observation sur le terrain.

Citoyenneté et démocratie

Dans le cadre de l'Education Morale et Civique, les élèves se sont initiés à la démocratie : ils ont participé au prix littéraire des Incorruptibles. Ils ont lu et analysé une série de livres au cours de l'année. En mai, les CM ont organisé le vote pour les autres classes (transformation d'une classe en véritable bureau de vote avec carte d'identité, carte d'électeur, bulletins de vote, urne et dépouillement).

Des ateliers sont également organisés en mélangeant les classes et les niveaux, ce qui permet de développer l'entraide, la coopération et le respect de tous : ateliers cuisine (1 fois par période), célébration du 100^e jour d'école autour d'activités sur le nombre 100, activités sportives communes, exemple avec le kinball.

Voyage en Normandie

La classe de CE2/CM1/CM2 part en juin pour un voyage découverte en Normandie. Au programme, des visites permettant de travailler deux périodes historiques, la 2^e Guerre Mondiale et le Moyen Age et un volet langue étrangère puisque l'hébergement étant anglophone, les élèves vont devoir travailler leur anglais.

Enfin, les 3 classes participent à la journée sportive du 12 juin organisée par la Communauté de Communes de l'île, sont proposées des activités sportives variées et originales.

L'école tient particulièrement à remercier la mairie et l'APE Craies et Marelles qui soutiennent et encouragent les projets et initiatives de l'équipe enseignante.

APE

L'Association des Parents d'Élèves Craies et Marelles est animée par des parents bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année pour soutenir les projets scolaires.

Afin de récolter des fonds, l'association organise divers événements : tombola, loto, ventes (gâteaux, parfums, saucissons...), kermesse ou encore buvettes lors d'animations locales, comme le Summer Break et des concerts à l'Espace des Pins.

Les fonds ainsi collectés permettent de financer de nombreuses initiatives en faveur des enfants : sorties et voyages scolaires, ateliers théâtre, cadeaux de Noël, chocolats de Pâques, matériel pédagogique, etc.

Le bureau pour l'année 2025 est composé de :

- Julie MAURICE (présidente)
- Priscilla GERVIER (trésorière)
- Noémie FOUASSON (vice-trésorière)
- Sinikka DUPUY (secrétaire)
- Lucie ENCINAS (vice-secrétaire)

L'association fonctionne grâce à l'implication de ses membres et de parents bénévoles, et reste ouverte à toutes les bonnes volontés souhaitant s'impliquer ponctuellement lors des événements.



Email : ape.craies.marelles@gmail.com

L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

L'année scolaire a été placée sous le signe de l'ouverture au monde avec notre grand projet : Reporters autour du monde.

Tout au long de l'année, les élèves ont voyagé à travers les cultures, les découvertes et les rencontres.

- Les élèves de CE/CM se sont glissés dans la peau de véritables journalistes : réalisation d'un podcast, création d'un journal de classe, rencontre avec un journaliste professionnel... autant d'expériences enrichissantes qui ont permis de développer curiosité, expression et esprit critique.

- Du côté des maternelles, les enfants ont exploré les 5 continents à travers les paysages, les spécialités culinaires, les animaux et les traditions du monde entier. Un magnifique voyage pédagogique qui leur a permis de découvrir de nombreux pays et leurs particularités.

Des projets concrets pour apprendre autrement

Cette année a également été rythmée par des sorties et des projets concrets, comme la visite d'une ferme pédagogique, une exposition « Mesurer le monde » pour les CP, un spectacle autour des contes de Perrault à destination des CE/CM, ou encore la préparation d'un grand apéritif des pays du monde pour les élèves de

maternelles afin de clôturer l'année dans la convivialité et le partage.

Une aventure sportive pour tous les élèves

Le sport et le bien-être ont aussi occupé une place importante dans les projets de l'école. Les élèves ont notamment eu la chance d'assister à l'Open de tennis et les classes de primaire ont participé à un projet pluridisciplinaire autour de défis sportifs. Cette aventure se terminera par une journée exceptionnelle au Vendéspace durant laquelle les élèves pourront relever des défis sportifs, participer à des ateliers éducatifs et culturels et assister à un spectaculaire show de BMX réalisé par un professionnel.

Pour rappel, notre école accueille les enfants dès la Toute Petite Section (TPS) dans un cadre familial, dynamique et bienveillant.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez nous contacter par mail : direction@lagueriniere-notredame.fr ou par téléphone au 06 17 80 72 48.



Contact : Marie BRISSON

Tél : 02 51 39 37 08

Mail : n.dame@free.fr

Page Facebook : [Ecole.Privee.La.Gueriniere](https://www.facebook.com/Ecole.Privee.La.Gueriniere)

OGEC

L'OGEC Eveil Guérinois est l'association (loi 1901) de l'école privée Notre Dame de l'Assomption. Composée de parents bénévoles, elle œuvre dans l'intérêt de l'école, des enfants, des salariés et de l'équipe enseignante. L'OGEC se réunit autant de fois que nécessaire pour assurer ses différentes missions : gestion financière et des personnels d'administration et de service, responsabilité du patrimoine immobilier & mobilier, et l'équipement matériel de l'école.

En l'absence d'APEL (Association de Parents d'Elèves) à l'école Notre Dame du fait de sa petite taille, l'OGEC assure aussi :

- l'accueil des nouveaux parents
- l'animation des fêtes et moments privilégiés de l'école (kermesse, arbre de Noël, oeufs de Pâques, food-truck, carnaval...)

- l'organisation de diverses manifestations (loto, videgrenier, apéro-concert...).

Les inscriptions pour la rentrée 2026/2027 sont toujours ouvertes ! Les parents souhaitant inscrire leur enfant peuvent prendre contact avec l'établissement afin d'obtenir les renseignements nécessaires et convenir d'une rencontre.

Email : direction@lagueriniere-notredame.fr

Téléphone : 06 17 80 72 48

SALLE POLYVALENTE : POINT D'ÉTAPE SUR L'AVANCÉE DU PROJET

Un projet structurant pour la commune, entre culture, vie locale et sécurité

Le projet de construction de la future salle polyvalente s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie et de développement des équipements communaux. Ce futur bâtiment a vocation à devenir un véritable lieu de vie pour les habitants, au service de la culture, des associations, des scolaires et de certaines activités sportives.

Il accueillera notamment l'école de musique, offrant ainsi des locaux modernes, fonctionnels et adaptés à l'enseignement artistique. Cette nouvelle implantation permettra de renforcer la dynamique culturelle locale et de regrouper plusieurs activités au cœur de la commune.

Dans une logique de gestion des situations exceptionnelles, l'équipement pourra également être mobilisé, si nécessaire, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), en complément des dispositifs existants.

Où en est le projet aujourd'hui ?

Après la validation du programme et le lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, la commune franchit aujourd'hui une étape déterminante avec l'attribution du marché.

Cette avancée est le fruit d'un travail préparatoire approfondi mené avec *Vendée Expansion*, assistant à maîtrise d'ouvrage, qui a permis de définir avec précision les besoins fonctionnels du futur équipement, les contraintes techniques, les objectifs environnementaux ainsi que les usages attendus par les futurs utilisateurs.

Une procédure de concours menée à son terme

Conformément au Code de la commande publique, la commune a engagé une procédure de concours de maîtrise d'œuvre.

À l'issue de la phase de consultation, 61 candidatures recevables ont été analysées. Trois équipes pluridisciplinaires ont ensuite été retenues pour participer à la phase projet.

Le jury de concours, réuni le 17 février 2026, a procédé à l'analyse des propositions remises et a établi un classement permettant de désigner le lauréat.

Le maître d'œuvre désormais désigné

Par décision du jury, le cabinet SET Architectes (Nantes) a été retenu comme lauréat du concours puis attributaire du marché de maîtrise d'œuvre.

Le groupement retenu rassemble des compétences complémentaires en architecture, économie de la construction, structure, fluides, acoustique et coordination de chantier, garantissant une approche

globale et cohérente du projet.

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre s'élève à 388 808 € HT, incluant une tranche ferme et une tranche optionnelle relative à l'aménagement des locaux de l'école de musique.

Vue extérieure de la salle @CabinetSET



Le projet entre désormais en phase de conception

Cette attribution marque une étape importante, puisque le projet entre désormais dans sa phase de conception.

Les prochaines semaines et prochains mois seront consacrés à l'élaboration des esquisses, à la définition précise des espaces, à l'affinement des choix architecturaux et techniques, ainsi qu'à l'intégration des exigences fonctionnelles et environnementales.

Cette phase permettra de traduire le programme en un projet architectural abouti, au plus près des besoins exprimés.

Un projet tourné vers l'avenir !

Ce futur équipement viendra renforcer l'attractivité de La Guérinière et améliorer durablement les conditions d'accueil des activités communales. Il s'inscrit dans une vision de long terme, visant à proposer des équipements modernes, adaptés et évolutifs.

Cette étape marque ainsi une avancée concrète et significative dans la réalisation d'un projet structurant pour la commune et ses habitants.

Vue intérieure du projet @CabinetSET



LES PERRÉS DU FIER ET DES HOMARDIERS : DES TRAVAUX URGENTS POUR PROTÉGER LE LITTORAL

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier mène actuellement d'importants travaux sur les perrés du Fier et des Homardiens à la Guérinière. Ces ouvrages de protection contre la mer sont aujourd'hui fragilisés et leur réhabilitation est devenue urgente face à la multiplication des tempêtes et au risque croissant de submersion marine.

Des ouvrages fragilisés par les tempêtes et l'érosion

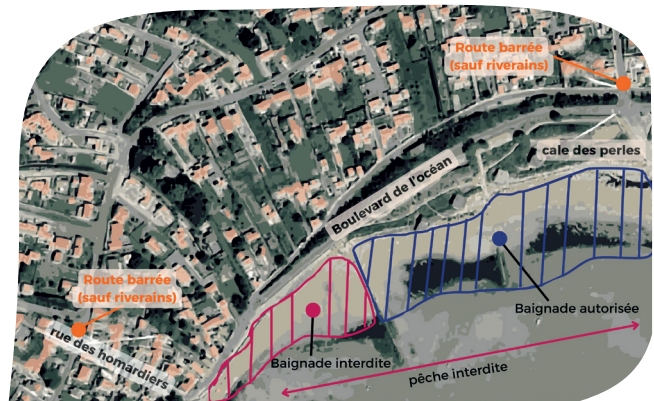
Construits à la fin du XIX^e siècle pour protéger les dunes et les habitations, les perrés subissent depuis plusieurs années les effets de l'érosion progressive du littoral par l'action répétée des fortes houles. Malgré les importants travaux réalisés après la tempête Xynthia de 2010, avec plus de 2,4 millions d'euros investis entre 2009 et 2017, certaines zones restent particulièrement vulnérables ; le perré des Homardiens a notamment été gravement touché à plusieurs reprises. Une première brèche s'ouvre en 2016 lors de la tempête Susanna, puis une nouvelle rupture plus importante apparaît en 2023 au passage de la tempête Céline. Ces épisodes rappellent que la protection du littoral n'est pas un enjeu futur : c'est une nécessité immédiate pour la sécurité des habitants et la préservation du territoire.

Des travaux de renforcement sur deux secteurs

Les travaux engagés visent à renforcer durablement les ouvrages afin de mieux résister aux tempêtes et aux fortes marées. Le chantier concerne deux secteurs particulièrement exposés, celui du Fier (les travaux se concentreront à proximité de la cale de l'Arée, sur un linéaire d'environ 50 m) et celui des Homardiens.

Restrictions et organisation du chantier

Pendant la durée des travaux, des restrictions sont nécessaires pour garantir la sécurité de tous. La circulation est interdite boulevard de l'Océan entre la rue des Perles et la rue des Homardiens. La baignade et la pêche à pied sont également interdites dans les zones concernées.



Afin de respecter les contraintes liées aux marées et de permettre l'avancement du chantier dans les meilleures conditions, les travaux pourront être réalisés sur des horaires élargis, avec des interventions possibles tôt le matin et en soirée, selon les fenêtres de marée et les besoins du chantier. Ces horaires restent encadrés et répondent à la nécessité d'achever les travaux dans les délais, tout en limitant autant que possible les contraintes pour les riverains et les usagers.

Un chantier soutenu par plusieurs partenaires

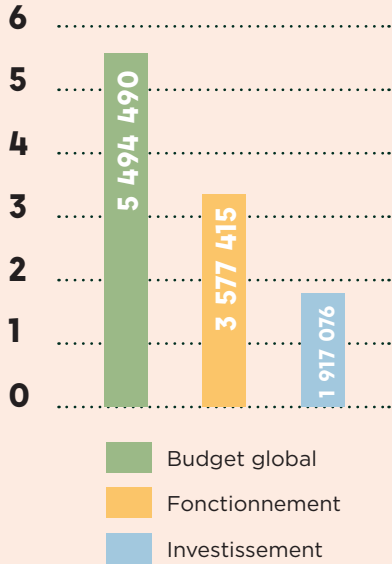
Le montant total de cette opération s'élève à 1,3 million d'euros, financés avec le soutien de l'Union européenne, de l'État, de la Région Pays de la Loire, du Département de la Vendée et de la Communauté de Communes.

Une priorité pour protéger durablement le territoire

Ces travaux peuvent entraîner des contraintes temporaires pour les riverains et les visiteurs, mais ils répondent à une priorité essentielle : protéger durablement La Guérinière face aux risques grandissants.

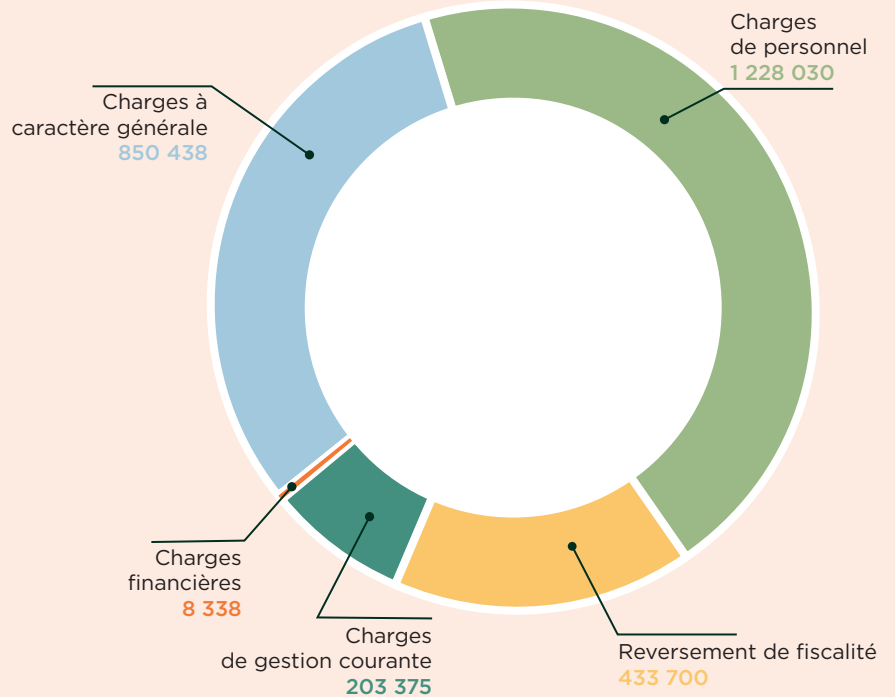
LE BUDGET 2026 DE LA COMMUNE

Budget global 2026 en €

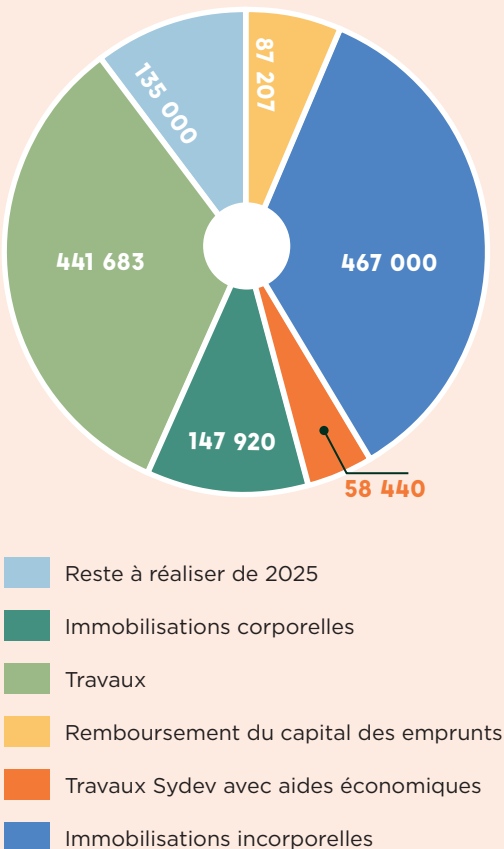


* Ne comprend pas les opérations d'ordre, le virement à la section d'investissement et le report N-1 (si existant)

Les principales dépenses de fonctionnement en €*



Dépenses d'investissement en €

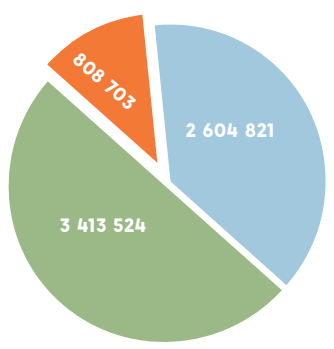


Les principales dépenses d'investissement prévues pour 2026 :

Rénovation de l'éclairage public	58 440 €
Travaux de réfection de voirie	263 040 €
Effacement des réseaux rue du calvaire	116 400 €
Effacement des réseaux Boulevard de l'Océan	88 800 €
Installation de volets roulants solaires sur l'école publique	24 000 €
Réfection toiture place Constantin André...	24 000 €
Honoraires maîtrise d'oeuvre Salle polyvalante	467 000 €

RÉTROSPECTIVE

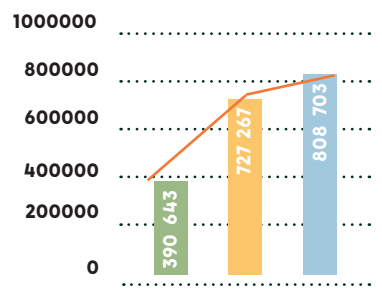
Compte administratif 2025



- Dépenses de fonctionnement
- Recettes de fonctionnement
- Résultat de fonctionnement / capacité d'autofinancement

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées
- Des recettes stables
- Un résultat de fonctionnement en hausse

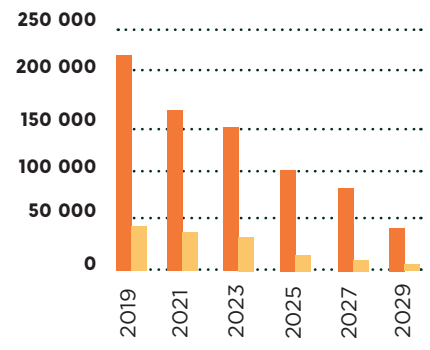
Capacité d'autofinancement et taux d'épargne brute en hausse



- 2023 : 13.20% de taux d'épargne brute
- 2024 : 20.90% de taux d'épargne brute
- 2025 : 23.69% de taux d'épargne brute
- taux d'épargne brute*

* L'administration fiscale considère que la situation est saine au delà de 12% de taux d'épargne brute.

Un endettement très faible



- Capital
- Intérêts

Le solde de la dette en 2026 s'élève à 337 566 €. Le ratio d'endettement est de 0.4 soit 0.4 année d'épargne brute pour désendetter la commune.

L'administration fiscale considère que la zone de vigilance est à partir de 8 ans.

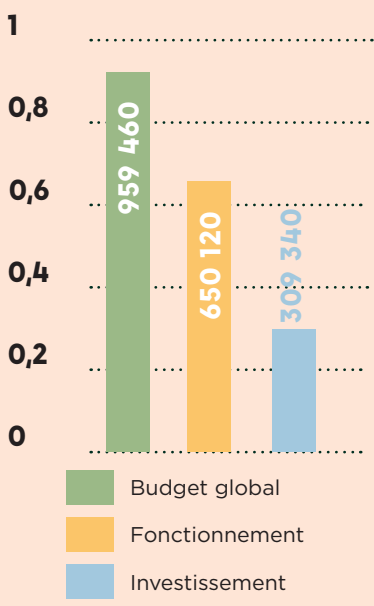
La commune de la Guérinière a donc un taux d'endettement très faible.

LES FINANCES DU CAMPING

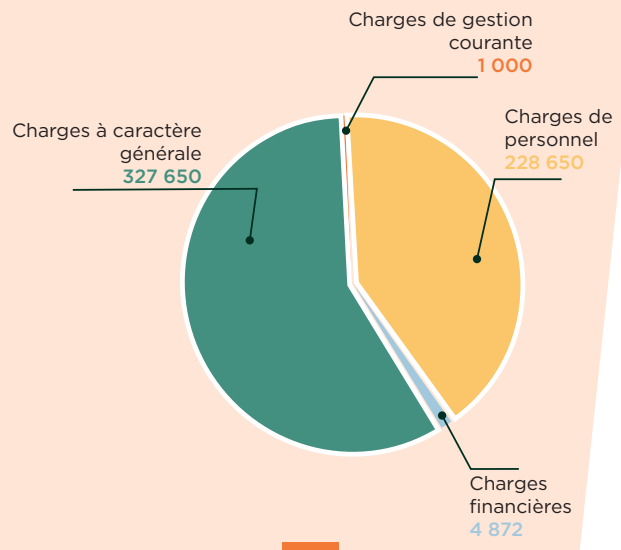
Compte administratif 2025

Le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent de 131391 €
 Le résultat de la section d'investissement présente un déficit de 52783 €
 Le résultat définitif est donc excédentaire de 78608 €

Budget global 2026 en €



Les principales dépenses de fonctionnement en €*



Les principales dépenses d'investissement concernent :

- Achat d'une golfette,
- Rénovation de l'aire de jeux,
- Changement de 4 laves linge,
- Changement des volets sur l'ensemble des bâtiments
- Changement du liner du bassin enfants,
- Pose d'un système de lecture de plaques par caméra pour l'ouverture de la barrière,
- Changement de la clôture de l'enceinte côté Nord.

GÉNÉRATION GUERNERINE



Mélanie Rouxel, au fil de la transmission

Comme chaque année dans les pages du bulletin municipal, nous vous proposons de partir à la rencontre d'une personnalité qui fait vivre La Guérinière à sa manière. Cette année, notre portrait est consacré à Mélanie Rouxel, artisane tisserande installée dans la commune.

Dès les premiers instants passés chez elle, le ton est donné : ici, le temps semble ralentir. Dans sa maison ancienne, déjà répertoriée sur le premier cadastre napoléonien, Mélanie accueille avec simplicité et bienveillance. Au rythme des gestes de son métier à tisser, elle raconte son parcours, son attachement aux savoir-faire ancestraux et son bonheur de vivre à La Guérinière.

Passionnée par la transmission et la valorisation du patrimoine local, elle a récemment participé au projet du musée en recréant des costumes traditionnels d'époque que les visiteurs peuvent désormais essayer. Cet été, elle y proposera également des ateliers d'initiation au tissage, l'occasion de découvrir cet art ancestral et de s'essayer aux gestes du tisserand.

Comment est née cette vocation pour le tissage ?

C'est une reconversion qui est venue comme une vocation, qui rassemblait tout ce que j'avais fait avant. C'est-à-dire qu'avant, j'avais fait un doctorat en biologie végétale. J'aime beaucoup le végétal, les matières vivantes et naturelles. J'ai appris à coudre avec ma maman, qui était couturière, et mon arrière-grand-père était tisserand en Bretagne. Et après avoir fini mes études et m'être installée ici, à La Guérinière, j'ai fait une reconversion, d'abord vers la couture puis le tissage.



Votre travail demande beaucoup de patience et de minutie. Qu'apprend-on de ce rythme lent dans un monde de plus en plus rapide ?

C'est une vraie démarche personnelle, c'est un vrai choix. Cela permet de faire perdurer l'art du geste ancestral, car cela fait partie des plus vieux métiers du monde, avec celui de potier par exemple. Et puis cela permet de réapprendre la valeur des choses, notamment la valeur d'un tissu, d'où il vient, comment on crée cette fibre et qu'est-ce que l'on veut en faire. Cela donne du sens à ce que l'on porte.

Comment avez-vous vécu cette aventure avec le musée autour des costumes ?

J'ai adoré faire cela ! J'ai personnellement porté le costume traditionnel breton durant douze ans et je suis donc très attachée aux costumes traditionnels. J'étais ravie de travailler sur le costume local de la commune dans laquelle je vis depuis quatorze ans.



Qu'est-ce que vous avez ressenti à l'idée que ces vêtements que vous avez dû reproduire, et que nous pouvons également essayer maintenant au musée, avaient été un jour portés, et que ce que vous avez reproduit va maintenant être porté par des visiteurs ?

J'ai beaucoup aimé reproduire des vêtements qui ont été portés. Cela m'est même arrivé de penser à la personne, de l'imaginer en situation, et notamment cette laitière qui devait marcher pieds nus sur l'île. Comment pouvait-elle être confortable dans ces vêtements ? Est-ce que c'était bien adapté pour l'été, pour l'hiver ? J'avais parfois envie de me mettre dans la peau de ces personnes. Je trouvais ça super chouette.

Et maintenant, je trouve ça génial que des personnes puissent enfiler ces tenues, parce qu'eux-mêmes peuvent se plonger dans l'histoire. C'est une immersion à travers le vêtement. C'est ludique d'enfiler le vêtement.

Quand vous avez tissé ces vêtements, y a-t-il un moment qui vous a particulièrement émue dans ce projet ?

Le moment où le tissu prend vie. Il y a eu un long moment de recherche pour savoir à partir de quelle fibre cela était fabriqué, ensuite trouver les bonnes densités, les bonnes épaisseurs. Et une fois que les échantillons étaient faits et que j'ai pu tisser le vrai vêtement, quand j'étais en train de le fabriquer et que le tissu prenait vie, c'était assez émouvant.



Votre métier repose sur un savoir-faire ancestral. Est-ce que vous ressentez une responsabilité de transmission ?

Alors, j'aime beaucoup transmettre. Et là, je suis contente car, avec le musée, j'ai lancé mes premiers ateliers pour perpétuer l'art du geste.

Selon vous, les métiers artisanaux sont-ils importants à préserver, et surtout comment les préserver ?

C'est important de les préserver car on risque de perdre un savoir-faire. Et une fois qu'on a perdu un savoir-faire, il est difficile de reconstituer l'ensemble du savoir. Pour le faire continuer, c'est important de faire savoir que cela existe toujours et, du côté de la transmission, de donner envie de se former à cela. Pas forcément pour en faire son métier, cela peut être pour le loisir, car l'art du geste reste. Et peut-être donner envie à des enfants de devenir tisserands.

Et comment préserver ? Avoir conscience que cela existe, acheter chez les artisans et être attentif à cela. Faire attention au tissu que l'on achète. En achetant aux artisans, cela permet de faire perdurer l'art du geste.



Quand vous pensez à notre commune, quelle est la première image qui vous vient à l'esprit ?

C'est une commune où il fait bon vivre. Une des premières choses que j'ai vécues à La Guérinière, c'est la rencontre avec mes voisins d'en face, qui étaient des pêcheurs noirmourtrins. Je me suis sentie accueillie. Ils nous ont transmis plein de savoirs anciens à travers la parole. Ils nous ont raconté La Guérinière, leur histoire. Cela m'a fait découvrir l'histoire de La Guérinière, comme si on m'avait raconté l'histoire de mes grands-parents.

Quand vous regardez votre parcours, qu'est-ce qui vous rend fière ?

Je suis fière d'avoir rassemblé plein de savoirs que j'ai appris depuis mon enfance et d'avoir mis tout ensemble pour créer un projet et une activité qui ont du sens.

Un grand merci à Mélanie Rouxel pour sa disponibilité et sa générosité lors de cet échange, qui nous permet de partager un précieux témoignage au cœur de notre bulletin municipal.

@Crédits photos Clément RATAUD

ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU PLUVIAL

Depuis plusieurs années, la municipalité s'engage activement pour garantir un réseau pluvial performant et durable. Face à des épisodes météorologiques de plus en plus intenses, notamment lors des hivers doux et pluvieux, il est essentiel d'assurer un écoulement efficace des eaux de pluie.

Chaque année, 50 000 € sont consacrés à l'entretien du réseau pluvial, notamment pour l'hydrocurage des canalisations et le balayage de la voirie. À cela s'ajoutent 15 000 € dédiés à la réhabilitation et à l'amélioration des installations existantes.

LA PROPRETÉ DES CANIVEAUX : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Au-delà de ces travaux, la propreté des caniveaux reste essentielle. L'entretien du réseau pluvial est aussi l'affaire de tous : chacun peut y contribuer en veillant à ne pas obstruer les grilles d'évacuation et en signalant rapidement toute anomalie.

Ensemble, nous participons à la bonne gestion des eaux de pluie et à la préservation de notre cadre de vie.

ESPACES PUBLICS PROPRES

Pensons à nos espaces publics : ramassons les déjections de nos chiens

La Guérinière est une commune agréable à vivre, appréciée pour la qualité de ses espaces naturels, ses chemins de promenade et la convivialité de son cadre de vie. Afin de préserver ce bien commun, chacun peut contribuer simplement au respect de l'espace public.

Parmi les gestes essentiels du quotidien, le ramassage des déjections canines est l'un des plus importants. Les promenades avec son chien sont des moments de détente et de plaisir, mais elles impliquent aussi une responsabilité : celle de laisser les trottoirs, les espaces verts et les chemins propres pour tous.

Les déjections laissées sur la voie publique ne sont pas seulement désagréables, elles peuvent également représenter un risque sanitaire et nuire à l'image de notre commune. Elles compliquent aussi le travail des agents d'entretien qui œuvrent chaque jour pour maintenir La Guérinière propre et accueillante.

Des sacs à disposition pour encourager les bons réflexes

Pour faciliter ce geste citoyen, la mairie met à disposition des sacs à déjections canines. En cas d'oubli ou de besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux qui pourront vous dépanner. Ces sacs sont là pour encourager de bonnes habitudes et simplifier le respect de chacun envers tous.

Un petit geste pour le bien-être collectif

Adopter ce réflexe, c'est participer à la qualité de vie de la commune, au bien-être collectif et au respect de notre environnement quotidien. Un petit geste simple, pour un grand impact sur la propreté de nos espaces partagés.

Merci à toutes et à tous pour votre civisme et votre implication dans la vie de la commune.



ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS



JOURS DE MARCHÉ

• PLACE DES LAURIERS

Tous les jeudis matin et les dimanches matin (du 15 avril au 15 octobre)

EXPO DE L'ÉTÉ

• MUSÉE (jusqu'au 31 octobre)

Le Musée des traditions de l'île de Noirmoutier vous présente son exposition *Camai, quichenote é cotllun baraï. Costumes traditionnels de l'île de Noirmoutier*. Une immersion vivante dans le patrimoine vestimentaire de l'île, à travers des costumes traditionnels riches d'histoire et de savoir-faire.

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h/12h30 et 14h/17h30 (juillet/août)

UNE ÎLE ENTRE LE CIEL ET L'EAU

Les artistes Roblo et Annie Dollé vous invitent à découvrir et apprécier la beauté de l'île grâce à leurs oeuvres : dessins, aquarelles, huiles et acryliques.

Du lundi 31 août au 6 septembre **Le lundi** : 16h - 18h30 et du **mardi au dimanche** : 10h - 12h30 et 16h - 18h30

ATELIERS

(sur inscription-payant 8 €)

Atelier d'initiation au tissage 10 et 24 juillet / 7 et 21 août : 14h30 - 16h30 - pour enfants +12 ans et adultes

Ateliers sculpture le 17 juillet et le 14 août pour enfants de 8 à 12 ans - 14h30 - 16h30

Ateliers cyanotype le 31 juillet et 1^{er}, 4 et 5 août : 10h - 12h et 14h30 - 16h30 - adultes et enfants + 8 ans

HISTOIRES LES PIEDS DANS LE SABLE

• MERCREDI 15, 29 JUILLET ET 12 AOÛT

Histoires les pieds dans le sable - Gratuit 3-7 ans

Plongez dans l'univers magique des histoires avec une parenthèse lecture à la Bibli'plage ! Pour les petits rêveurs et les grands curieux. Installez-vous confortablement, laissez-vous porter par les mots, et préparez-vous à rêver les yeux grands ouverts.

Renseignements : 02 51 39 49 83

RDV JEUX EN BOIS

• Tous les mardis et jeudis du 7 juillet au 28 août

Les mardis après-midi : de 15h30 à 18h30

Les jeudis matin : de 10h30 à 13h

Gratuit - ouvert à tous - RDV à la médiathèque

ZUMBA ET JEUDIS DANSANTS

• **Zumba** : tous les vendredis du 17 juillet au 21 août de 11h à 12h - espace des pins

• **Danse** : jeudi 9 juillet et 6 août de 21h à 22h30

• **Danse country** : jeudi 16 juillet et 20 août de 21h à 22h30

Gratuit - ouvert à tous - espace des pins

BROCANTES ET MARCHÉS

• **Brocantes** : dimanche 12, 26 juillet et 16 août 9h - 20h - Espaces des pins

• **Marché de créateurs artisanaux et producteurs locaux** 9h - 19h - Les lundis 27 juillet et 17 août - Place du Marché

VISITE DES BLOCKHAUS

• Tous les mardis et jeudis du 1^{er} juillet au 26 août organisée par l'association AWM

Renseignements : Contact@atlanticwall.fr

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

JUILLET

• DIMANCHE 5 JUILLET

Atelier sculpture sur sable

Plage de la court - 15h - **Gratuit** - sur inscription

• MARDI 7 JUILLET

Spectacle jeune public immersif : la mer rouge

Bois des Eloux - 18h - **Gratuit** - inscription obligatoire auprès de la mairie - 4-10 ans

• MERCREDI 8 JUILLET

Spectacle immersif : l'amer rouge - **Gratuit**

Espace des pins - 20h - **Gratuit** - inscription obligatoire auprès de la mairie - adultes et enfants à partir de 10 ans



JUILLET

• VENDREDI 10 JUILLET

Atelier théâtre d'improvisation en famille

Salle de la Salicorne - Gratuit - inscription obligatoire auprès de la mairie - à partir de 6 ans accompagné d'un adulte - 10^h - 12^h et 15^h - 17^h

• LUNDI 13 JUILLET

Les Pestacles sous les pins ! Spectacle de marionnettes.

Espace des pins - Gratuit - 18^h



• MERCREDI 15 JUILLET

Soirée Théâtre ! Les Bras casseurs

Espace des pins - Gratuit - 20^h



• DIMANCHE 19 JUILLET

Fête du Port du Bonhomme organisée par la Guernerine

Port Bonhomme - 20^h

• LUNDI 20 JUILLET

Les Pestacles sous les pins ! Avec la compagnie de cirque Lazari

Espace des pins - Gratuit - 18^h

• MARDI 21 JUILLET

Concert Zic'o Block avec Amy Lee & The Loco Project Band

Gratuit - Site des Blockhaus (boulevard de l'Océan) - 21^h - Food truck et buvette



• MERCREDI 22 JUILLET

Soirée ciné programmation surprise

Projection à 21^h30 - Salle de la salicorne - Présence du Glacier « les cabossés » - Gratuit -

• JEUDI 23 JUILLET

Ce soir c'est bal trad' !

Gratuit - Espace des pins - 20^h Food truck et buvette



• LUNDI 27 JUILLET

Les Pestacles sous les pins ! spectacle pour enfants « le grenier de ma grand mère ! »

Espace des pins - Gratuit - 18^h

• MARDI 28 JUILLET

Concert Zic'o Block avec La Rif Nos Mens !

Gratuit - Site des Blockhaus (boulevard de l'Océan) - 21^h - Food truck et buvette



• MERCREDI 29 JUILLET

Exposition les dinosaures - Payant 5€

Salle de la salicorne - 10^h - 18^h



• JEUDI 30 JUILLET

Concert Fun Radio

Site du Blockhaus (Boulevard de l'Océan) 21^h - 1^h00



AOÛT

• SAMEDI 2 ET 3 AOÛT

La F'estivale organisée par la Guernerine

SAMEDI 1^{er} AOÛT : Soirée loto
Parking de la Cantine 19^h00



DIMANCHE 2 AOÛT :

- **Visite théâtralisée déambulatoire** : immersion dans l'histoire de La Guérinière - Espace des pins - 10^h, 15^h et 18^h - Gratuit - sans réservation
- **Atelier sculpture sur sable** - gratuit - plage de la cantine - 10^h - 12^h et 14^h-16^h - sur réservation-
- **Atelier de magie et atelier bulles de savon** - boulevard de l'océan sous le chapiteau - gratuit- 14^h à 16^h30 - sans réservation
- **Soirée moules/frites et chants marins** - sans réservation à partir de 18^h30 - bld de l'océan
- **Retraite aux flambeaux** (boulevard de l'Océan à 21^h30 pour la vente de lampions déambulation à 22^h)
- **Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante animée** par le groupe AROMAZIK- Gratuit- Boulevard de l'océan - 23^h

• LUNDI 10 AOÛT

Les Pestacles sous les pins ! Spectacle jeune public avec Tropic Mobil Show

Espace des pins - Gratuit - 18^h



• MARDI 11 AOÛT

Concert Zic'o Block avec les types à pieds

Gratuit - Site des Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 21^h - Food truck et buvette



• MERCREDI 12 AOÛT

Soirée spectacle d'impro ! Le public est aux commandes du spectacle

Espace des pins - Gratuit - 21^h



• JEUDI 13 AOÛT

Ce soir c'est bal trad' !

Gratuit - Espace des pins - 20^h Food truck et buvette



• LUNDI 17 AOÛT

Les Pestacles sous les pins ! Avec le bar magique !

Espace des pins - Gratuit - 18^h

• MARDI 18 AOÛT

Concert Zic'o Block avec Bonneville

Gratuit - Site des Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 21^h - Food truck et buvette



• MERCREDI 19 AOÛT

Exposition les dinosaures - Payant 5€

Salle de la Salicorne - 10^h-18^h

• DIMANCHE 23 AOÛT

Fête de la moule

Place des Lauriers - 20^h

• MARDI 25 AOÛT

Concert Zic'o Block avec Joan et les garçons

Gratuit - Site des Blockhaus (Boulevard de l'Océan) - 21^h - Food truck et buvette

• MERCREDI 26 AOÛT

Soirée ciné programmation surprise

Projection à 21^h30 - Salle de la Salicorne - Présence du Glacier « les cabossés » - Gratuit -